

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité enviro	nnementale	
Date de réception : 24/01/2019	Dossier complet le :		N° d'enregistrement : 2019-ARA-KKP-1770
24/01/2019			2019-AKA-KKP-1770
	1. Intitulé du projet		
Création d'un INTERMARCHE ainsi que d'u	ine station service sur la commun	e de SAINT ROMAIN	NLE PUY en bordure de la voie
ferroviaire.			
	7 1 2 7 7 1	1.7. 1.5.75	N
The same of the sa	u (ou des) maître(s) d'ouvrage c	ou du (ou des) peti	fionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom		
	rienom		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	IMMOBILIERE EUROPENNE DES	MOUSOUETAIRES	
Nom, prénom et qualité de la personne	INVINIODICIENCE CONOT ENTRE DES	MOOSQUETAINES	
habilitée à représenter la personne morale		-	
RCS / SIRET 3 3 4 0 5 5 6	4 7 0 0 5 7 5 Fo	rme juridique SA	
Joign	ez à votre demande l'annexe	e obligatoire n°1	
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	dimensionnement corresponda	nt du projet	
N° de catégorie et sous catégorie			uils et critères de la catégorie : nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique 41	Parking de 65 places de stationn	ement (aires de sta	tionnement ouvertes au
8	public de 50 unités et plus).		
Electrical designation of the second	4. Caractéristiques générales	du projet	
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énoncées à la r	rubrique 8.1 du for	mulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éver	tuels travaux de démolition		
li-ti-t lti	mont commondal INTERMARCHE	sur una navsalla as	supás par una saciátá forroulaira
Le projet prévoit la construction d'un bati avec présence de rails.	ment commercial in Termarche	sur une parceile oci	cupee par une societe ierroviaire
aree presence as raisi			
Le projet comprend :			
- la construction d'un bâtiment d'une surf	ace plancher de 2100 m².		
- la création d'une station- service avec 2 p			
- la création d'une station de lavage		/ 1 I I	
- la création d'un parking de 65 places (vé pour véhicule électrique	nicules legers) dont 10 places per	meables, 3 places P	ivik, 2 places Familie et 1 place
- la création de 1472 m² d'espaces verts,			
- la création d'ouvrage de rétention des es	aux pluviales pour un volume de 3	329 m3.	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.0 Objectife du projet
4.2 Objectifs du projet L'objectif de ce projet est :
- de présenter une offre alimentaire et non alimentaire de proximité aux habitants de la commune,
- de créer des emplois - d'augmenter l'attractivité de la commune.
- d'adgmenter l'attractivité de la commune.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Durant la phase travaux une charte "chantier propre" signée par les entreprises réalisant les travaux sera mise en place afin de Iimiter des nuisances en phase chantier (poussière, circulation, pollution visuelle, déchets, gestion des eaux, nuisances vis à vis du
voisinage). Un responsable "environnement" sera nommé afin de veiller au respect de ces prescriptions.
Il y aura du trafic lié à la livraison des engins et des matériaux nécessaires au chantier.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
L'exploitation du site impliquera :
- la présence de clients durant les horaires d'ouvertures du magasin,
- le travail des employés,
- le passage de véhicules de livraison,
- le passage de clients au niveau de la station-service et station de lavage,
- la collecte des déchets,
- l'entretien des espaces verts, - l'entretien des installations techniques.
rentietien des installations techniques.

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été entale devra être jointe au(x) dossier(s) d	
Permis de construire valant autorisation	d'exploitation commerciale + CDAC	
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opération - p	oréciser les unités de mesure utilisées
	eurs caractéristiques	Valeur(s)
Bâtiment Hypermarché		2100 m ²
Parking/voirie		3626 m ²
Espaces verts		1472 m ²
Revêtement drainant		179 m ²
Surface totale du projet		7439 m²
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long	1. <u>4</u> _° <u>7</u> _' <u>10</u> " <u>8</u> 2E Lat. <u>4</u> <u>5</u> ° <u>3</u> <u>3</u> <u>1</u> <u>7</u> " <u>3</u> 1N
Rue du 8 mai 1945	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	
42610 SAINT ROMAIN LE PUY	et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b),	
	22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de	
	l'annexe à l'article R. 122-2 du	
	code de l'environnement :	
	Point de départ : Long	g°'" Lat°'"_
	Point d'arrivée : Long	J ° ' " Lat ° ' " _
	Communes traversées :	
		and the second s
Control of the Contro	L	
Jo	oignez à votre demande les annexes	n° 2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	on d'une installation ou d'un ouvrage ex	istant? Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation ou	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	évaluation Oui Non
environnementale?		OUI HOII
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen	nt les	
différentes composantes de votre		2
indiquez à quelle date il a été auto		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			ZNIEFF de type II Nom : Monts du Forez Identifiant : 820032467
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement au niveau du département de la Loire approuvé en Janvier 2016.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	L'ancien prieuré de Saint Romain le Puy est situé à 550 m du site du projet.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	Pas de PPRT ni PPRN au niveau de la commune de SAINT ROMAIN LE PUY.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	×		1 Site BASOL se situe à 150 m à l'Est du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Nom : Plaine du Forez Identifiant : FR8212024 Situé à 1.70 km au nord du projet
D'un site classé ?	口	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez com	Veuillez compléter le tableau suivant :					
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?			Le site sera desservi par le réseau d'alimentation en eau potable de la commune de SAINT ROMAIN LE PUY. Aucun prélèvement ne sera effectué dans le milieu naturel.		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Le site sera desservi par le réseau d'alimentation en eau potable de la commune de SAINT ROMAIN LE PUY. Aucun prélèvement ne sera effectué dans le milieu naturel.		
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	La topographie est uniforme et présente un très faible pente.		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	La topographie est uniforme et présente un très faible pente. Dans ce contexte, il n'y aura pas d'opération de déblais / remblais importante.		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X			
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?			Présence d'un site NATURA 2000 à 1.7 km du projet. Le projet n'aura pas d'impact sur ces habitats.		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			Le projet consommera des espaces actuellement occupés par une activité ferroviaire.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?			La commune de SAINT ROMAIN LE PUY n'est pas concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	La commune de SAINT ROMAIN LE PUY n'est pas concernée par un Plan de prévention des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			II n'existe pas d'arrêté préfectoral relatif au risque termite et mérule dans le département de la Loire. La commune de SAINT ROMAIN LE PUY est classée en catégorie 2 pour le radon.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		- En phase chantier: trafic d'engins pouvant effectuer des livraisons et évacuation des déchets de démolition. - En phase d'exploitation: trafic lié aux véhicules des clients, employés, camions de livraisons et de collecte des déchets. L'activité augmentera le trafic sur la commune.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Les sources de bruit pourront être liées au trafic des véhicules sur le site et aux installations techniques des bâtiments commerciaux (chaudière/groupes froids dans le cas présent).

Fire Particular				Les odeurs pourraient provenir de la zone déchets.	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	Toutefois, compte tenu de la taille du projet et de la gestion des déchets envisagée (création d'une zone déchets couverte et bardée en extérieur sur le quai de déchargement + local déchets dans une chambre froide pour les déchets des laboratoires Boucherie) le projet ne devrait pas généré de nuisances olfactives.	
	X		Le projet pourra engendrer des vibrations durant la phase chantier uniquement et ce, de manière temporaire.		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		De l'éclairage public est déjà bien présent sur la commune.	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Durant le chantier, les émissions seront liées à la circulation des engins de chantier et d'évacuation des déchets. En phase d'exploitation, les installations de combustion et de compression frigorifique ainsi que le trafic sur la zone pourront être à l'origine d'émissions atmosphériques. La maintenance et l'entretien de ces installations techniques permettront de limiter les rejets atmosphériques.	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		La création de surfaces imperméabilisées entraînera des eaux de ruissellement. Elles seront collectées au sein d'ouvrages de rétention de 329 m3 minimum avant d'être régulées à 3.7 l/s et rejetées dans le milieu naturel (ruisseau longeant la partie Nord Ouest du site).	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X		Les eaux usées seront collectées le réseau public. Les eaux grasses des laboratoires de l'Intermarché seront prétraitées au sein d'un bac à graisses. Les eaux pluviales ruisselant sur la station service sont prétraitées à l'aide d'un séparateur d'hydrocarbures.	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		L'exploitation de l'Intermarché et de la station service entraînera la production de déchets non dangereux (DIB, cartons, plastiques, fermentescibles) et dangereux (hydrocarbures). Ces déchets seront gérés par des prestataires agréés et éliminés dans des filières appropriées. Une zone de déchets spécifique sera présente au niveau de l'Intermarché.	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	Selon les informations issues de la base Mérimée, il y a un monument historique sur la commune de SAINT ROMAIN LE PUY se trouvant à 550 m de notre site. Le département de la LOIRE comprend plusieurs sites patrimoniaux remarquables, certains sont classés comme AVAP. La commune de SAINT ROMAIN LE PUY ne fait partie d'aucune de ces zones. Le site n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	
6.2 Les incide approuvés			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	nces du projet identifi Non X Si oui, décri		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
		*	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet vise à la réhabilitation du site occupé par une activité ferroviaire et va permettre d'offrir un meilleur service.

Ce projet permet de présenter une meilleure offre alimentaire et non-alimentaire de proximité aux habitants de la commune.

Ce projet permettra la création d'emploi et rendra la commune plus attractive.

La confrontation du projet d'aménagement avec l'analyse des enjeux environnementaux révèle que le projet n'a pas d'effet sur les milieux naturels protégés, les zones humides et les eaux souterraines.

Le site est aujourd'hui totalement en friche, le projet va permettre de réhabiliter ce site.

Des espaces verts et des zones perméables seront créés intégrant l'implantation d'arbres et de zones enherbées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Le projet n'engendrera pas d'enjeux majeurs en termes d'environnement,
- Le projet engendrera peu d'impact supplémentaire,
- Le projet n'est pas concerné par un périmètre de captage des eaux potable,
- Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle remarquable.

Au vu des différents éléments présentés nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

_	Annexes obligationes	233
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8,2 Autres annexes volontairement transmises par l	le maître d	ouvrage ou	pétitionnaire
--	-------------	------------	---------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 1 - Cerfa 14734

Annexe 2 - Etude environnementale A.D Environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Miribel

2404/19

Signature

L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES 24, Rue Auguste Chabrières

Tel. 01.69.64.12.61 - Fax 01.69.64.12.60 Insérez vollæsignadurosa eliquant agr. la padie pijdessus